



SIGNALER DU BACCHARIS

Depuis juillet 2020, un arrêté de la préfecture du morbihan interdit la détention de baccharis dans son jardin. Prévenez-nous si vous en voyez lors de vos balades :

- auprès de votre mairie
- en quelques clics sur le site observation.parc-golfe-morbihan.bzh

Pour en savoir plus :

- collectif-anti-baccharis.org
- especes-exotiques-envahissantes.fr
- parc-golfe-morbihan.bzh ou 02 97 62 03 03



ZONES LITTORALES EN DANGER

LE BACCHARIS HALIMIFOLIA, UNE ESPÈCE NUISIBLE

Le baccharis, plante importée d'Amérique du Nord, ne présente pas d'espèces compétitrices sur le littoral français. Son implantation entraîne la fermeture de milieux auparavant ouverts, modifie les habitats originels et constitue ainsi une menace importante pour nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux.

Sa capacité de production de graines en grande quantité (plus d'un million par pied !) couplée à une large dispersion par le vent et par l'eau entraîne une rapide colonisation des milieux naturels.

COMMENT IDENTIFIER LE BACCHARIS ?

PÉRIODE OPTIMALE : MAI À OCTOBRE

L'arbuste atteint un à trois mètres de haut, parfois quatre. Il perd ses feuilles en fin d'automne et devient difficilement identifiable en hiver. L'identification est plus aisée au printemps lorsque les nouvelles feuilles se développent et en fin d'été lorsqu'il est en fleur.



La période de floraison s'étend de septembre à octobre. L'espèce présente des pieds mâles et des pieds femelles. Les fleurs mâles ont l'aspect jaunâtre tandis que les femelles sont blanchâtres.

Les nouvelles feuilles de l'année ont une couleur vert vif. Leurs parties supérieures sont dentées ou dentelées. En novembre, après floraison, les feuilles commencent à jaunir, puis tombent pour une grande majorité d'entre-elles.



Photo : Daniel Lasne

COMMENT ÉLIMINER LE BACCHARIS ?

PÉRIODE DE LUTTE : AOÛT À MARS

La méthode idéale est de déraciner lorsque c'est possible. Les jeunes pousses s'arrachent aisément à la main. Pour les plants plus âgés, un outil spécifique a été développé, le «Baccharache».



Quand déraciner n'est pas réalisable, la taille en début de floraison est un bon moyen de lutte pour retarder l'infestation. Un baccharis sans fleurs, ce sont des centaines de milliers de graines en moins dans les milieux naturels !



Il est indispensable de limiter la dissémination des graines lors de la coupe ou de l'arrachage. L'idéal est de brûler les déchets produits sur place*.

Si le brûlage n'est pas possible, le stockage des plants arrachés sous bâche et à l'abri du vent reste la meilleure solution.



Photo : David Lédan

Inscrivez vous pour prendre part à un chantier de lutte participatif près de chez vous, par mail en indiquant «Baccharis» à l'adresse suivante : contact@golfe-morbihan.bzh

*une dérogation est possible pour le baccharis du 1^{er} novembre au 31 mars. Rapprochez-vous de votre mairie.